



Litige avec mon opérateur téléphonique

Par **NEFFATI**, le **21/04/2008** à **14:49**

Bonjour ,

tout d'abord je vous remercie pour l'élaboration d'un tel site

je sollicite votre aide concernant un litige qui m'oppose à l'opérateur BOUYGUES TELECOM

j'ai souscrit au nom de mon entreprise un abonnement téléphonique auprès de cette opérateur.

lors de la validation de mon dossier, il se trouve que l'opérateur a validé 2 fois ma demande. je me retrouve donc avec deux abonnements !

j'ai eu plusieurs reprises, pris contact avec leurs services après-vente afin qu'il régularise la situation, on m'a répondu que je ne serai pas remboursé des sommes de la deuxième ligne mais que BOUYGUES TELECOM déduirait de ma prochaine factures les sommes perçues en trop.

de ce fait, j'ai donc attendu ma facture de ce mois mais à ma grande surprise

j'ai reçu ce matin l'appel d'une personne de chez bouygues me demandant de régler ma consommation du mois en cours par carte bancaire immédiatement

je lui ai expliqué la situation et lui ai dit que j'attendais ma facture comme à l'accoutumé et qu'ensuite BOUYGUES préleverait mon compte bancaire de la somme prévue !

la personne m'a précisé que non et qu'elle couperait ma ligne téléphonique si je ne payais pas de suite, selon la loi d'après ses dires ...

je vous demande de bien vouloir m'éclairer afin que je puisse agir en conséquences

en vous remerciant par avance de votre réponse

Par **jeetendra**, le **22/04/2008** à **10:58**

bonjour, si je comprends bien vous avez souscrit un seul abonnement telephonique et l'operateur vous en compte deux, comme vous avez gardé le contrat d'abonnement avec le numéro attribué, par courrier recommandé avec accusé de réception, plus la photocopie du contrat valide demandez leur la suppression de la deuxième ligne puisque pour vous cette ligne n'existe pas ainsi que le remboursement des sommes perçues indûment, courage, cordialement